

RÉSULTATS RÉVISÉS À
LA HAUSSE86%
76%

«J'ai été convoquée par la direction parce qu'il y avait trop d'échecs dans ma classe et il fallait que je me justifie. Personne n'a vérifié le dossier académique des élèves, mais il fallait qu'ils réussissent. On m'a même suggéré d'enlever des chapitres plus difficiles pour hausser les notes. Ça n'a aucun bon sens.»

- Une enseignante en mathématiques dans la région

CSP | RÉUSSITE SCOLAIRE

NOUVELLES CIBLES DÉNONCÉES

LES ENSEIGNANTS CRAIGNENT LE NIVELLEMENT PAR LE BAS



HÉLOÏSE
ARCHAMBAULT
heloise.archambault@oeilregional.com

Les nouvelles cibles de réussite scolaire mises en place par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS) suscitent de l'inquiétude chez les enseignants de la Vallée, qui craignent d'être forcés de réviser à la hausse les notes des élèves qui ne performant pas assez.

En 2009, le MELS a mis en place la loi 88 qui oblige les commissions scolaires à signer une convention de partenariat en vertu de laquelle elles s'engagent à améliorer la réussite scolaire des élèves. À la Commission scolaire des Patriotes (CSP), l'objectif est une augmentation du taux de diplomation de 1 % par année d'ici 2020 (de 76 % à 86 %).

Déjà, des enseignants disent avoir subi de la pression pour indexer les notes de leurs élèves. C'est notamment le cas d'une enseignante de mathématiques de la région. «J'ai été convoquée par la direction parce qu'il y avait trop d'échecs dans ma classe et il fallait que je me justifie. Personne n'a vérifié le dossier académique des élèves, mais il fallait qu'ils réussissent, déplore-t-elle. On m'a même suggéré d'enlever des chapitres plus difficiles pour hausser les notes. Ça n'a aucun bon sens.»

«Il y a beaucoup d'insécurité dans l'air. On appréhende la suite des choses parce qu'on craint du nivellement vers le bas, exprime Jean-François Guilbault, enseignant à l'école secondaire Polybel, à Beauceville. On va

devenir imputables de la réussite de nos élèves sans tenir compte des facteurs externes sur lesquels on n'a aucun contrôle.»

Imputabilité à l'enseignant

Au cours des derniers jours, plusieurs représentants syndicaux ont aussi dénoncé cette nouvelle gestion de la réussite. «La vision comptable mise de l'avant (...) s'inspire d'un modèle propre aux entreprises privées qui ne peut tout simplement pas donner de bons résultats en éducation. L'éducation n'est pas une chaîne de montage», dénonçait dans un communiqué le président de la Centrale des syndicats du Québec, Réjean Parent, lundi.

«La réussite scolaire repose sur la volonté de l'élève. L'enseignant peut faire une petite différence au bout de la ligne, mais tout part de l'élève. Présentement, ce qu'on dit c'est que si un élève ne réussit pas, c'est de la faute des enseignants! On ne peut pas mettre un décret sur la réussite scolaire, d'ajouter la présidente du Syndicat de l'enseignement de Champlain, Monique Pauzé.

Cette dernière craint comme conséquence un nivellement vers le bas pour atteindre les cibles. «Les enseignants vont soit faire des examens plus faciles, augmenter artificiellement les notes ou laisser tomber les matières plus complexes», poursuit-elle.

Pas plus d'argent

Par ailleurs, Monique Pauzé dénonce aussi le fait qu'aucune enveloppe budgétaire ne soit liée à ces

nouvelles cibles. Dans le document de la convention de partenariat, le MELS suggère à la CSP de faire accompagner les enseignants par les conseillers pédagogiques, de trouver des approches éducatives qui répondent davantage aux intérêts des garçons et de mieux informer les parents et les employeurs.

Selon le directeur général adjoint à la CSP, Jacques Beaudet, ces nouvelles cibles sont réalisables. «C'est certainement exigeant, mais on croit que c'est réaliste. Nous sommes dans un milieu suffisamment favorisé pour atteindre l'objectif.»

S'il dit comprendre les inquiétudes des enseignants, ce dernier souligne par ailleurs que l'atteinte de ces cibles n'est pas une fin en soi. «On fera tout ce qu'on peut pour atteindre les objectifs, mais si on n'y arrive pas, ce n'est pas une catastrophe. Je ne le fais pas pour faire plaisir au ministère, mais il faut réduire le taux de décrochage scolaire.»

Pour le moment, l'enseignante en mathématiques continuera d'évaluer les élèves selon les mêmes critères, quitte à devoir rencontrer la direction tous les ans. «Je suis une professionnelle et je ne plierai pas sur la réussite des élèves. Si jamais je me retrouve avec une tache dans mon dossier, je verrai si je lâche l'enseignement.»

Décrochage scolaire en 2006-2007

CSP	23 %
Montérégie	29 %
Au Québec	29 %

Source: Indicateurs nationaux 2008-2010, MELS

Décrochage selon le sexe

Filles	14,3 %
Garçons	31,7 %
Total:	23 %

Source: Indicateurs nationaux 2008-2010, MELS

Taux de diplomation en sept ans

	CSP	Montérégie
Filles	84,7 %	77 %
Garçons	71,2 %	61,1 %
Ensemble	78 %	69 %

Note: Cohortes de 2000
SOURCE: MELS, indicateurs nationaux de la réussite, Système AGR et documents fournis par la CSP

RÉAGISSEZ
À CET ARTICLE

journal@oeilregional.com